

CONTRAT DE BRANCHES n ° 2
Industries de transformation

DYNAMIQUE STRATEGIQUE : Troisième Révolution Industrielle

Entre :

L'ETAT

Représenté par

Le Préfet de région, M. Michel LALANDE

La Rectrice de Région Académique, Rectrice de l'Académie de Lille, Chancelière des Universités
Mme Valérie CABUIL

La Rectrice de l'Académie d'Amiens, Chancelière des Universités Mme Béatrice CORMIER

La Directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
Mme Michèle LAILLER-BEAULIEU

Le Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, M. Luc MAURER

Le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, M. André BOUVET

LE CONSEIL REGIONAL HAUTS DE France

Représenté par

Sa Vice-Présidente en charge de la formation professionnelle, Mme Karine CHARBONNIER

POLE EMPLOI HAUTS DE FRANCE

Représenté par

Sa Directrice, Mme Nadine CRINIER

Gipco Plasturgie

Représentée par son Président,

M. Luc Eric KRIEF

FIBOIS Hauts de France

Représenté par son Président,

M. Olivier Fossé

FEDEREC

Représentée par son Président,

M. Frédéric Dutriez

UNIDIS

Représentée par son Délégué Général,

M. Mathieu Dufour

U.I.T Nord

Représentée par son Président,

M. Michel Van Lathem

U.R.I.C-Unimaille

Représentée par son Président,

M. Bernard Lelièvre

Plateforme France Chimie hauts de France

Représentée par son Président,

M. Pascal Monbailly

Vu le Code de l'éducation, et notamment son article L.214-13,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code du travail,

Vu la loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel

Vu la délibération n°20170444 du 30 mars 2017 portant approbation du Schéma Régional de Développement Economique, d'internationalisation et d'Innovation (SRDE-II)

Vu la délibération n° 20161816 du 13 décembre 2016 portant approbation du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP)

Vu le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP), signé entre le Préfet de la Région Nord-Pas de Calais, le Président du Conseil Régional Nord-Pas de Calais, le Recteur de l'Académie de Lille, le Directeur Régional de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, le Directeur Régional de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, Le Directeur Inter-régional de la Mer Manche est - Mer du Nord, et les partenaires sociaux (FO, CFDT, CFTC, CFE CGC, MEDEF, CGPME, U2P, UNAPL, FRSEA, Union Régionale des Employeurs Economie Sociale et Solidaire) le 14 mars 2017,

Vu la délibération n° 20181984 du Conseil Régional des 13 et 14 décembre 2018 autorisant le Président du Conseil Régional à signer les Contrats de Branche négociés dans le cadre de la mise en œuvre du CPRDFO.

IL A ETE EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT

Préambule :

Au mois de mars 2017, la région Hauts de France s'est dotée de sa stratégie de développement économique et de sa stratégie de formation, à travers l'élaboration de deux documents essentiels pour le développement régional :

- le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDE-II),
- et le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).

Résultats d'une vaste démarche de concertation menée sur l'ensemble du territoire régional, ces documents posent à travers leurs plans stratégiques, les objectifs et les priorités d'action propres à assurer le développement des entreprises et l'adaptation des compétences, pour répondre aux nouveaux enjeux de développement de l'économie régionale.

Les partenaires ont souhaité poursuivre cette dynamique en envisageant une déclinaison opérationnelle conjointe de ces stratégies sous l'angle des filières et des secteurs d'activité économiques. Un nouveau cycle de négociation s'est ainsi engagé avec les différentes Branches Professionnelles, débouchant sur l'élaboration de « Contrats de Branche », envisageant les plans d'actions économiques et de formation les plus adaptés aux enjeux spécifiques de développement des différents secteurs d'activité.

Le présent Contrat porte sur le secteur **des industries de transformation**, relevant de la dynamique stratégique **Troisième Révolution Industrielle** identifiée par le SRDE-II comme particulièrement porteuse du développement économique régional.

Il réunit dans un même contrat, et dans le cadre d'une même gouvernance les deux grands volets de déclinaison, adossés au SRDE-II et au CPRDFOP, et portant respectivement sur :

- le développement économique, l'innovation et de l'internationalisation,
- le développement des formations et de l'orientation professionnelle

Développement Economique, Innovation et Internationalisation

Sur le champ du développement économique, le Contrat de Branche vient en déclinaison du Schéma régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), approuvé par l'assemblée régionale le 30 mars 2017.

Ce schéma et ses déclinaisons opérationnelles entendent répondre à un double défi :

- définir et mettre en œuvre une nouvelle politique de développement économique dans le cadre d'un nouveau périmètre régional ce qui induit la prise en compte des forces et atouts spécifiques qu'il convient de faire résonner,
- répondre efficacement au défi prioritaire de la région qui est celui de l'emploi.

Pour ce faire, le SRDEII s'est construit autour de plusieurs enjeux pour lesquels le Contrat de Branche doit être un outil d'accélération de mise en œuvre, à savoir :

- Construire une région performante, « pro-business » et attractive ;
- Simplifier la stratégie régionale pour permettre à l'ensemble des acteurs et partenaires de mieux se l'approprier et simplifier la relation aux entreprises dans les actes du quotidien afin de faciliter leur développement ;
- Harmoniser les politiques économiques afin de permettre leur déploiement sur l'ensemble du Territoire ;
- Rendre opérationnelle la stratégie en déclinant rapidement et concrètement ce schéma en plan d'actions.
- Agir au plus près des entreprises, des territoires et des habitants

Sur la base des enjeux déclinés ci-dessus, le SRDEII s'appuie sur une approche de l'économie régionale autour de 5 grandes dynamiques stratégiques :

- La région pionnière de la Troisième Révolution Industrielle, Maritime et Agricole ;
- Une région commerçante, leader de la distribution, et hub logistique européen ;
- Une place tertiaire et universitaire spécialisée, porte d'entrée en Europe ;
- Une région de la santé, des services à la personne, leader de la silver économie ;
- La région des industries créatives et de l'accueil.

La déclinaison opérationnelle du SRDEII s'accompagne de 4 plans d'actions pour accompagner le développement des entreprises et le développement de l'emploi sur le territoire régional :

- la création et la reprise des entreprises : le plan Starter ;
- la croissance des entreprises : le plan Booster ;
- l'emploi : le plan Emploi ;
- leur déclinaison harmonieuse dans les territoires : le plan Territoires.

Ces plans s'appuient en particulier sur les dispositifs d'accompagnement, notamment financiers, des entreprises, mais également sur ses partenaires et acteurs régionaux dans une recherche d'efficience toujours plus exigeante. En cela, l'articulation avec les contrats de branches s'avère être essentielle.

Le volet Développement Economique du Contrat de Branche s'attache à la recherche d'engagements portant sur des actions directement opérationnelles, et permettant de répondre aux perspectives de développement économique de la filière ou du secteur d'activité, selon différents axes liés aux plans évoqués ci-dessus :

1. L'amplification de la dynamique entrepreneuriale régionale en s'appuyant sur les Branches pour sensibiliser davantage et orienter efficacement les porteurs de projets (potentiels ou identifiées) auprès des relais adéquats ; notamment sur la base du dispositif « entreprendre pour apprendre » piloté par les deux académies.
2. Le déploiement d'actions conjointes visant à favoriser le développement des entreprises (ou prévenir leurs éventuelles difficultés le cas échéant) via le plan Booster notamment au travers des enjeux Innovation et Internationalisation
3. la recherche d'une couverture régionale optimisée des actions sur l'ensemble du périmètre régional afin d'éviter de voir s'accroître les phénomènes de polarisation autour des principales aires urbaines régionales. Une action conjointe pour tous et partout.

Il s'agit donc de rechercher les modalités les plus adaptées pour répondre aux besoins des entreprises et porteurs de projets et pour tendre à l'équilibre entre les territoires au sein d'un nouveau périmètre régional qui se réinvente.

Formation et Orientation Professionnelles

Sur le champ du développement des formations et de l'orientation professionnelles, le Contrat de Branche vient en déclinaison du Contrat de Plan Régional de Développement et des Formations Professionnelles (CPRDFOP), soumis à l'avis du CREFOP et approuvé par le Conseil Régional en décembre 2016, et signé par le Président du Conseil Régional, le Recteur et les partenaires sociaux le 14 mars 2017.

Son élaboration a été menée dans un cadre de concertation commun au CPRDFOP et au SRDE-II, associant, aux côtés de la Région, les partenaires de l'Etat (Direccte, Région académique, DRAAF, DRJSCS), Pôle Emploi, et les différents représentants des Branches professionnelles.

Le Contrat s'inscrit dans le prolongement opérationnel des 7 plans stratégiques définis par le CPRDFOP :

1. Itinéraires de réussite et lutte contre le décrochage
2. Information et orientation - jeunes, familles, adultes
3. Lycées et établissements de formation, éléments moteurs dans les territoires (carte des formations)
4. Développement des formations en alternance par le biais des contrats de professionnalisation et des contrats d'apprentissage - mobilisation des entreprises
5. Pour une politique efficiente et coordonnée de formation des demandeurs d'emploi
6. Qualifier les actifs en emploi – Accompagner par la formation professionnelle les filières innovantes, en développement et en mutations économiques.
7. Innovations pédagogiques et numériques

Il s'appuie également sur les perspectives stratégiques et les plans opérationnels dégagés par le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation, adopté par le Conseil Régional le 30 mars 2017. Il rejoint en particulier les objectifs du Plan Emploi développés dans ce Schéma.

Il développe à ce titre, en lien avec le SRDE-II, un certain nombre de mesures permettant de valoriser et de favoriser le développement d' « entreprises apprenantes », inscrites dans des projets et des pratiques innovantes, favorisant le développement de la formation professionnelle et permettant de renforcer les liens entre le monde économique et celui de la formation.

Le volet Formation du Contrat de Branche s'attache à la recherche d'engagements portant sur des actions directement opérationnelles, et permettant de répondre aux perspectives de développement économique de la filière ou du secteur d'activité, selon **quatre axes** :

1. la mise en œuvre d'une politique d'information et d'orientation renouvelée
2. l'identification fine des besoins en compétences,
3. le déploiement d'une offre de formation professionnelle cohérente, sur la base d'une stratégie de réponse formation adaptée aux besoins identifiés
4. l'anticipation, le développement et la diffusion de l'innovation pédagogique et numérique

Il recherche également les modalités les plus adaptées de réponse aux besoins des publics et à l'équilibre entre les territoires, dans le respect des nouveaux enjeux et des nouvelles compétences posées par les évolutions récentes du cadre législatif et réglementaire relatif à la formation et à l'orientation professionnelles, à travers la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » et ses différents décrets d'application.

S'agissant de l'apprentissage, son développement doit viser, d'une part, à répondre aux besoins en compétences des entreprises qui doivent s'adapter à de nouveaux modes de production, de commercialisation et de communication, rééquilibrer la pyramide des âges de leur personnel et, d'autre part, à permettre la qualification professionnelle et l'insertion dans un emploi durable des jeunes de la région. L'apprentissage constitue un parcours d'excellence, au contact direct des entreprises. Il peut par ailleurs constituer un mode de formation et d'insertion alternatif pour des jeunes en difficulté de parcours.

Son développement nécessite une information complète et facilement accessible sur les métiers, les formations, les parcours ((notamment les possibilités de parcours mixtes (scolaire/apprentissage)) et les possibilités d'insertion professionnelle qui doit s'adresser à tous les publics.

L'implication des entreprises et des branches professionnelles est fondamentale pour anticiper leurs besoins par secteurs, par niveaux de formation et par territoires. Elle est également primordiale pour favoriser l'attractivité des métiers et des parcours en alternance.

Les partenaires du contrat doivent aussi se mobiliser pour lever les freins à l'accès à l'apprentissage : favoriser la mobilité des jeunes, les préparer à l'intégration dans une entreprise, accompagner les entreprises au recrutement et en cas de difficultés.

Le développement de l'apprentissage doit être envisagé dans un cadre de complémentarité et de synergie entre les différentes voies de formation (travail en réseaux, mixité de parcours, rationalisation des plateaux techniques, ...) et de recherche d'équité territoriale.

S'agissant des demandeurs d'emploi, le contrat prend en considération le Plan d'investissement dans les Compétences (PIC)^[1].

Ce Plan, qui énonce l'objectif de construire une société des compétences en vue de former et d'accompagner un million de demandeurs d'emploi et un million de jeunes peu qualifiés et éloignés du marché du travail, s'inscrit en articulation et en complémentarité avec les dynamiques du CPRDFOP et du SRDEII. Il se matérialise par un Pacte Régional d'investissement dans les compétences pour la période 2019-2022 concerté notamment avec les acteurs du monde économique, de la formation, de l'orientation, de l'accompagnement et les partenaires sociaux. Ce Pacte permet de financer des parcours de formation destinés aux publics les plus fragiles et d'engager une profonde transformation des compétences au service de la compétitivité et de l'emploi, à travers notamment la promotion de l'innovation et de l'intégration des technologies digitales dans l'acquisition de compétences. Il a donc vocation à être piloté au plus près des besoins des entreprises et des territoires et à promouvoir les expérimentations, leur évaluation et leur capitalisation.

Le Pacte d'Investissement dans les Compétences est l'opportunité, à travers ce contrat de Branche, de définir des ambitions partagées complémentaires ou renouvelées, plus précises et plus ciblées pour s'incarner dans des projets opérationnels. Sa réussite repose notamment sur l'implication des entreprises dans la construction et le déploiement des parcours de formation, et dans les actions engagées pour développer l'attractivité vers leurs métiers et les formations permettant d'y accéder.

Le présent contrat prend en charge les dynamiques liées à la transformation numérique et à la transition énergétique.

Afin de faire basculer les entreprises dans une réelle transition numérique, il convient de les sensibiliser et d'estimer leur degré d'appropriation du numérique dans les différents volets de l'entreprise (gestion, vente, marketing, production...). En fonction du niveau d'appropriation, il convient de proposer des actions de sensibilisation, de conseil, d'appui financier en mobilisant des experts, partenaires. Il convient également d'accompagner cette transformation par la formation des actifs aux transformations de l'activité générées par cette évolution.

Le contrat s'inscrit également dans le cadre de la Dynamique « Troisième Révolution Industrielle » - REV 3 et de ses différents piliers destinés à accompagner la transition énergétique en Hauts de France (développement des énergies renouvelables, bâtiments producteurs d'énergie, stockage de l'énergie, internet de l'énergie, nouvelles mobilités, économie circulaire, économie de la fonctionnalité...)

Le Contrat de Branche pose un certain nombre d'engagements concrets, autour de projets d'action décidés en commun, et mutualisant pour leur réalisation les outils et les moyens des différents partenaires associés.

Il s'appuie sur un mode de gouvernance dynamique, permettant d'adapter les objectifs opérationnels aux évolutions de l'environnement économique, technologique et/ou réglementaire, et à l'émergence de nouveaux besoins.

I) Dispositions générales :

I.1 - Objet du contrat

Les signataires s'accordent sur la nécessité d'envisager de manière concertée le développement économique, de l'innovation et de l'internationalisation et le déploiement des formations et de l'orientation professionnelle, dans le cadre et pour la mise en œuvre des objectifs définis par le Schéma Régional de Développement Economique de la région Hauts de France (SRDE-II) et le Contrat de Plan de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).

[1] Cf . Le Grand Plan investissement : <https://www.economie.gouv.fr/lancement-officiel-grand-plan-investissement>

Sur le plan du développement économique,

Ils visent à conforter l'action régionale autour de différentes focales transversales afin d'anticiper et se préparer aux défis socio-économiques de demain au regard des perspectives d'emploi et d'évolution du secteur, des dynamiques de développement des territoires régionaux et des besoins identifiés en faveur de la compétitivité et la création d'emplois. Ces défis sont :

- Industrie4.0
- Efficacité énergétique
- Design
- Experience Economy
- Digitalisation
- Adaptation au vieillissement des produits et services des entreprises

Ils s'engagent à créer les conditions d'une concertation permettant de mettre en commun les éléments de diagnostic et d'anticipation, et de coordonner les actions et initiatives en matière de développement économique, dans le respect des compétences propres à chacune des parties.

Ils recherchent collectivement les moyens d'apporter à l'ensemble des publics (porteurs de projets d'entreprises, créateurs, entreprises) le meilleur niveau d'information sur les acteurs et les dispositifs d'accompagnement en région.

Ils favorisent le développement et la diffusion des innovations pédagogiques et numériques.

Sur le plan de la formation et de l'orientation professionnelles,

Les signataires affirment leur volonté de favoriser la mise en cohérence des différentes voies de formation et la coordination des actions d'information et d'orientation, au regard des perspectives d'emploi et d'évolution du secteur, des dynamiques de développement des territoires régionaux et des besoins identifiés pour l'adaptation des compétences et l'élévation des niveaux de qualification de la population régionale. Ils souhaitent s'engager dans une perspective de valorisation de la formation professionnelle.

Ils s'engagent à créer les conditions d'une concertation permettant de mettre en commun les éléments de diagnostic et d'anticipation, et de coordonner l'élaboration de la carte des formations, toutes voies de formation confondues, dans le respect des compétences propres à chacune des parties.

Ils recherchent collectivement les moyens d'apporter à l'ensemble des publics (jeunes et adultes) le meilleur niveau d'information sur les métiers et leurs débouchés professionnels, et de favoriser une plus grande lisibilité de l'offre de formation professionnelle.

Ils favorisent le développement et la diffusion des innovations pédagogiques et numériques.

A travers la conclusion du présent contrat, les signataires identifient les enjeux sectoriels et les priorités d'action sur la base desquelles peut être envisagée une mise en œuvre opérationnelle des priorités du SRDE-II et du CPRDFOP. Ils déterminent les modalités de leurs interventions respectives, ainsi que les partenariats à développer entre les acteurs publics et privés de formation, au regard des priorités ainsi dégagées, et dans le respect des compétences respectives des parties.

Ils s'engagent à participer aux travaux de pilotage et de suivi, selon les modalités définies au point IV du contrat, et à fournir les informations physico-financières permettant d'assurer ce suivi.

I.2 - Champ du contrat

Périmètre développement économique :

Le périmètre du présent contrat est celui du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Il concerne en conséquence l'ensemble des dispositifs de soutien (individuel ou collectif) en matière développement économique se déclinant notamment au travers des 4 plans Starter, Booster, Emploi et Territoires.

Le contrat porte également les questions relatives aux actions régionales transverses visant à favoriser la compétitivité des entreprises et des territoires à l'image du Plan régional Industrie du Futur mais également des dynamiques d'innovation locales via les parcs d'Innovation.

Il s'inscrit dans le cadre des priorités définies par le SRDEII.

Périmètre formation :

Le périmètre du présent contrat est celui du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles.

Il concerne en conséquence l'ensemble des dispositifs de formation professionnelle, toutes voies de formation confondues :

- la formation professionnelle initiale, sous statut scolaire et par apprentissage,
- la formation professionnelle des demandeurs d'emploi et des salariés, y compris par la voie de l'alternance (contrat de professionnalisation).

Il s'attache également à la construction de parcours favorisant l'accès à l'enseignement supérieur et travaille à l'articulation avec les formations post-baccalauréat. Il envisage les passerelles entre les voies professionnelles, technologiques et générales.

Le contrat porte également les questions relatives à l'information et à l'orientation professionnelles, ainsi qu'à la VAE.

Il s'inscrit dans le cadre des priorités définies par le CPRDFOP.

Périmètre sectoriel :

Les dispositions du présent accord s'appliquent aux secteurs d'activité suivants :

- **Textile**
- **Chimie**
- **Plasturgie**
- **Verre**
- **Bois**
- **Papier-Carton**
- **Recyclage**

II) Contexte et Enjeux économiques et de formation du secteur :

Les travaux d'élaboration du contrat ont permis de relever les éléments de contexte et d'identifier les enjeux de de développement économique et de formation suivants pour les **industries de transformation** :

Données statistiques Dynamique Stratégique (cf fiche stat.)



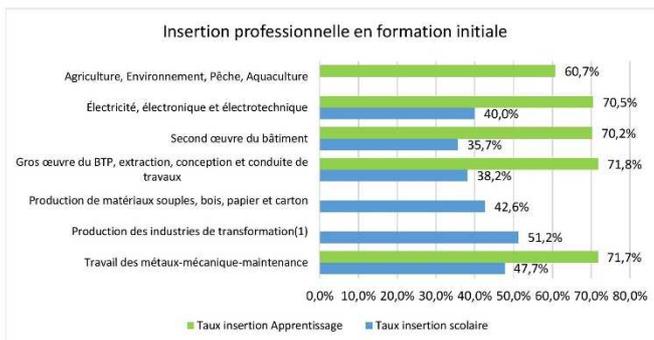
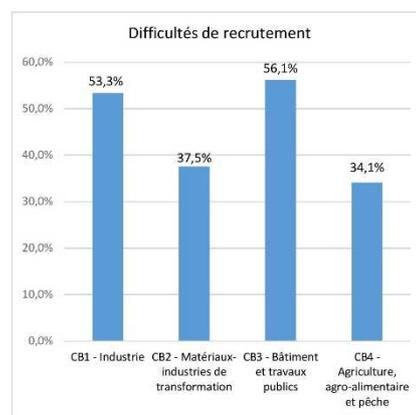
Fiche Signalétique

► 4 Contrats de branche

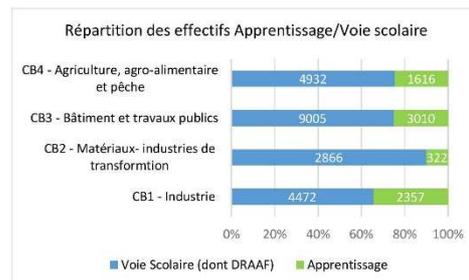
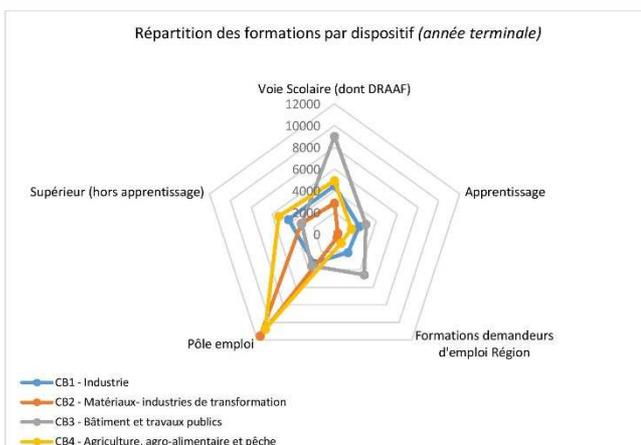
CB1	Industrie mécanique, métallurgique, automobile et ferroviaire, services de l'automobile
CB2	Matériaux- industries de transformation - textile, chimie, plasturgie, pharmacie, verre, bois et papier carton
CB3	Bâtiment et travaux publics
CB4	Agriculture, agro-alimentaire et pêche

	Nombre	Poids régional
Emplois	515 534	23%
Demandeurs d'emploi	154 375	26%
Personnes formées	66 078	27%
Projets de recrutement	44 962	26%

Emploi /Recrutement



Formation – Equilibre Voie Scolaire/Apprentissage



DFP – Département Animation Stratégique – Service Observation & Evaluation – Juin 2018

Sources : RP 2014 – Direccte 2017 - Pôle emploi 2016 – BMO 2017 - Rectorat 2016-2017 – Région 2016 – DREES 2016 – ORES- ComUE 2014-2015

- Industries Chimiques

1^{ère} Région de France en termes d'effectifs sur les segments de fabrication : peintures, vernis, encres et mastics, colles et adhésifs, colorants et pigments

3 diplômés d'ingénieurs spécialisés en Chimie à l'échelle de la région

3^{ème} Région au niveau national quant aux effectifs travaillants de ces secteurs : 17 963 personnes.

9 Centres de R&D publics ou organismes d'Excellence dédiés à la chimie

7 usines présentes dans la Région figurant au Top 50 des plus importants sites français dédiés à la chimie.

- Plasturgie et composites

458 entreprises sur la filière complète (matières, fabrication, recyclage, équipements)

Plus de 10 milliards d'euros de CA dont 24 % à l'export

- dont 326 plasturgistes pour un CA 3,3 milliards d'euros

une chaîne de valeurs pour des usages diversifiés

- à 30 % dans les pièces techniques et transports,
- 34 % dans les emballages
- et 22 % dans le BTP

14 450 emplois soit 12 % du total France

- 3^{ème} région française
- Plus de 5 % de l'emploi régional

Source : GIPCO Plasturgie & Composites 2017

- Textile/habillement
- Papier-Cartons
- Industrie du Verre mécanique
- Industrie du Caoutchouc
- Recyclage

- Bois

La **forêt régionale**, quant à elle, représente 428 000 ha de forêt soit 2,6 % de la surface forestière nationale mais elle représente **3,6 % de la production nationale de bois** grâce à la qualité des sols et du climat régional propices à la production forestière. Cette ressource et sa valorisation permettent l'activité de plus de 8 600 entreprises et de plus de 42 000 emplois (*Création Bois, Menuiseries Bouillon, Scierie Petit, Entreprise Fossé, Exploitation forestière Morisau, ...*) (source : Master Plan filière forêt/bois).

Enjeux économiques et de formation

- Enjeu 1 : Structuration et valorisation des filières, soutien à l'innovation, accompagnement des PME-TPE
- Enjeu 2 : Transformation numérique, digitalisation des process, enjeux énergétiques et environnementaux (économie circulaire, éco-conception)
- Enjeu 3 : Difficultés de recrutement / déficit d'image
- Enjeu 4 : Adaptation des compétences

III) Engagements de développement (Fiches engagements)

Au regard des éléments de contexte et sur la base des enjeux identifiés ci-dessus, les partenaires s'accordent à reconnaître les objets suivants comme étant ceux sur lesquelles ils conviennent de s'engager collectivement, pour la mise en œuvre opérationnelle du CPRDFOP et du SRDE-II. Ces engagements sont fixés dans le cadre de « Fiches engagements » jointes au présent contrat.

Ces fiches renvoient aux différents Plans et Axes stratégiques définis pour le développement économique et le développement des formations. Elles détaillent le contenu des actions, les objectifs poursuivis, les partenariats mobilisés, la nature des engagements et les indicateurs de suivi correspondants.

Les « Fiches Engagements » feront l'objet d'un suivi au moins annuel dans le cadre du Comité de Pilotage du Contrat. Tout au long de la durée du contrat, de nouvelles actions et engagements pourront être identifiés par les partenaires. Ils feront l'objet de fiches d'engagements complémentaires venant en déclinaison du présent Contrat, sur la base de leur validation en Comité de Pilotage et moyennant un avenant au Contrat.

. – cf Annexes fiches engagements

III.1 - Engagements Communs

Un certain nombre d'engagements sont communs à l'ensemble des contrats de Branche et feront l'objet d'une déclinaison en direction des différents secteurs concernés par le Contrat.

Cf Annexe Fiches Engagements génériques

Pour le SRDE-II

1. Elaboration d'une cartographie « Appui Filières et innovation »

Il s'agit d'élaborer une cartographie dynamique de l'écosystème « Appui Filières et Innovation » à l'échelle des Hauts-de-France, visant à permettre d'identifier les acteurs d'appuis susceptibles les acteurs des filières relatives au Contrat de Branche

Il s'agit d'identifier les compétences et outils RDI pour favoriser les interactions, le développement des entreprises et l'innovation, et créer du lien, des dynamiques entre acteurs académiques (étudiants, doctorants, ...) – Recherche – Innovation – Transfert – entreprises,

2. Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux

Il s'agit de mener des actions de sensibilisation, d'explication et d'optimisation des logiques de relais relatives aux acteurs et dispositifs régionaux actifs en Hauts-de-France et susceptibles d'aider efficacement à la structuration, l'émergence et la réussite de projets divers au sein des Branches.

Pour le CPRDFOP

1. Information – Orientation - Préparation à l'emploi : « Outils et actions d'information sur les métiers »

Dans le cadre des nouvelles répartitions de compétences, et dans le cadre plus particulier des nouvelles compétences de la Région relatives à l'information sur les métiers, un partenariat est recherché avec les Branches professionnelles pour alimenter les différentes sessions, outils et produits d'information à mettre à disposition des publics pour une meilleure orientation. Parmi eux, une plateforme d'information et d'orientation en ligne. Cf fiche en annexe

Ce partenariat est essentiel pour assurer la meilleure orientation des publics vers les formations et les métiers qui recrutent.

2. Identification des besoins de formation : « Baromètre entreprises »

Le préalable indispensable à l'élaboration d'une offre de formation pertinente au regard du développement économique régional est l'identification fine des besoins en compétences des entreprises. Un travail d'enquête est engagé à cet effet. Mené auprès d'un panel d'entreprises régionales, il vise à repérer les besoins des entreprises sur le champ de l'innovation, du développement économique, des perspectives de recrutement et des besoins en compétences des entreprises. Un partenariat avec les Branches professionnelles permettra d'assurer un relais vers les entreprises relevant de leur champ, afin de les mobiliser et de parvenir à une couverture satisfaisante des différents secteurs d'activité.

3. Stratégies de réponse formation : « Cartes cibles de formation »

Afin de répondre aux besoins en emplois et en formation des entreprises, les partenaires s'accordent à apporter leur contribution à l'élaboration de « cartes cibles » de formation, tous dispositifs confondus (voie scolaire, apprentissage, formation continue des demandeurs d'emploi, formation continue des salariés). Ils s'engagent à s'inscrire dans un processus de concertation et à apporter les éléments qualitatifs et quantitatifs permettant de travailler en commun à l'élaboration de la carte des formations.

Vers une carte – cible des formations :

La démarche « carte cible » répond à la volonté des partenaires de préciser quantitativement de façon prospective les besoins de recrutement afin d'anticiper et d'apporter des solutions aux difficultés de recrutement des entreprises sur certains métiers et/ou de remédier aux difficultés d'insertion identifiées pour certaines formations. Elle s'inscrit dans un cadre de réflexion à cinq ans.

Le tableau ci-dessous s'appuie sur les échanges produits par les partenaires du Contrat de Branche lors des réunions dédiées à la carte des formations qui se sont tenues aux mois de mai et juin 2018 ; ils posent d'ores et déjà un certain nombre de tendances d'évolution, et proposent des objectifs cibles théoriques s'appuyant sur ces propositions. Ces objectifs pourront être réévalués, sur la base de bilans intermédiaires, dans le cadre de la mise en œuvre partenariale du Contrat, et les travaux sur la carte cible de formations (Voir fiche générique carte cible).

Une attention particulière est portée à la formation initiale et aux équilibres nouveaux à poser entre voie scolaire et apprentissage pour favoriser la réussite et l'insertion professionnelle des élèves. En particulier, l'accent est mis sur le développement de la mixité des parcours de formation (parcours comportant par exemple pour le baccalauréat deux années en voie scolaire et une année en apprentissage). Les évolutions devront dans ce cadre prendre en compte les potentiels existant en terme de ressources humaines et de plateaux techniques, l'apprentissage ayant vocation à se développer dans les établissements scolaires. Les évolutions portant sur la formation professionnelle des demandeurs d'emplois seront déterminées en tenant compte de la mise en œuvre du PACTE 2019-2022.

Projections objectifs cibles de formation à 5 ans			
Voies de formation	Situation 2018	Tendance d'évolution	Objectifs
Apprentissage	300	0	300
Parcours composites (encourager les passerelles entre la voie scolaire et l'apprentissage, dans un parcours de type 2+1)	0	0	0
Rectorat Scolaire (hors bac techno et BTS)	500	0	500
BTS Scolaire Rectorat DRAAF	500		500
DRAAF Scolaire hors BTS	50		50
DRJSCS DREES	0	0	0
Formation demandeurs d'emploi (PRF + Pôle emploi) hors compétences clés	2600	0	2600
TOTAL PARCOURS DE FORMATION	3950	0	3950

***2 années en voie scolaire suivie d'une année en alternance (notamment en apprentissage)**

4. **Anticipation et innovation pédagogique** : « Evènements Innovation – Economie – Formation (DEFIs) »

Afin d'inscrire les formations dans une dynamique prospective, les partenaires s'entendent sur leur participation à l'organisation d'événements annuels destinés à rendre compte des dynamiques d'innovation à l'œuvre dans les différents secteurs et filières relevant des 5 grandes dynamiques stratégiques du SRDE-II. Ces événements associent le monde économique, les partenaires de l'innovation et de la formation professionnelle.

SRDE-II BOOSTER INNOVATION	Elaboration d'une cartographie dynamique de l'écosystème « Appui Filières et Innovation » à l'échelle des Hauts-de-France visant à permettre d'identifier les acteurs d'appuis susceptibles les acteurs des filières relatives au Contrat de Branche
SRDE-II BOOSTER INNOVATION	Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux
CPRDFOP Axe information – orientation – préparation à l'emploi	Une meilleure orientation grâce à l'offre régionale de services sur l'orientation scolaire et professionnelle
CPRDFOP Axe Identification des besoins	Baromètre des entreprises
CPRDFOP Axe Stratégie de réponse formation	Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans dans les métiers des filières relatives au Contrat de Branche
CPRDFOP Axe Anticipation et innovation pédagogique	Contribuer à l'organisation des événement DEFIs , en favorisant la culture de l'innovation auprès des acteurs économiques et de la formation professionnelle

III.2 - Engagements relatifs au Développement économique, à l'innovation et à l'internationalisation

Les partenaires s'accordent à reconnaître les objets suivants comme étant ceux sur lesquelles ils conviennent de s'engager collectivement, pour la mise en œuvre opérationnelle du SRDE-II sur le champ du développement économique, de l'innovation et de l'internationalisation pour le secteur [Industries de Transformation](#).

Cf Annexe Fiches Engagements spécifiques

Plan BOOSTER	2.1.1	Accompagner les entreprises de plasturgie et composites en Région vers une production plus durable et plus responsable
Plan BOOSTER	2.1.2	Appui aux entreprises de transformation, en développement, en recherche de nouveaux leviers de croissance, à travers le dispositif ARDAN
Plan BOOSTER	2.2.1	Etudier les conditions d'une implantation du Centre technique de la Plasturgie IPC en région Hauts-de-France pour en faire une vitrine plasturgie et composites d'un site d'Excellence labellisé « Parcs d'Innovation Hauts-de-France »
Plan BOOSTER	2.2.2	Sensibilisation aux technologies d'avenir
Plan BOOSTER	2.2.3	Appui à l'incubation et à l'accélération de start-up (Parcs d'Innovation)
Plan BOOSTER	2.2.4	Optimisation du dispositif PIA3 territorialisé (Volet PME et Volet Filières)
Plan BOOSTER	2.2.5	Accompagner la performance industrielle par la robonumérique

III. 3 - Engagements relatifs au Développement des formations et de l'orientation professionnelles

De la même façon, les partenaires s'accordent à reconnaître les objets suivants comme étant ceux sur lesquelles ils conviennent de s'engager collectivement, pour la mise en œuvre opérationnelle du CPRDFOP sur les champs du développement des formations et de l'orientation professionnelles pour le secteur [des industries de transformation](#).

Ces engagements répondent aux 4 axes identifiés pour la déclinaison opérationnelle du CPRDFOP :

- Axe – information – orientation – préparation à l'emploi
- Axe – Identification des besoins
- Axe – Stratégie de réponse formation
- Axe – Anticipation et innovation pédagogique

Axe – information – orientation – préparation à l'emploi	2.5.1	Industries : « Améliorer l'attractivité des métiers auprès des jeunes » stage d'observation en classe de 3ème
Axe – information – orientation – préparation à l'emploi	2.5.2	« Renforcer les liens écoles-entreprises » connexion Branche-Rectorat pour mobiliser les lycéens et les entreprises sur les outils et actions de communication de la branche
Axe – information – orientation – préparation à l'emploi	2.5.3	« Découvrir les métiers industriels via la réalité virtuelle » réalisation d'un outil vidéo en 360°
Axe – information – orientation – préparation à l'emploi	2.5.4	« Répondre aux difficultés de recrutement dans l'industrie plasturgie et composites » exposition interactive et school, job dating
Axe – information – orientation – préparation à l'emploi	2.5.5	« Mobiliser les prescripteurs de formation en faveur des métiers industriels » opération SPELOF de Lille 2019
Axe – Identification des besoins	2.6.1	« Accompagner le recrutement des PME et TPE sur les offres du marché caché » - recrutement de chefs d'entreprises « Chefs de file métiers pour Proch'Emploi-
Axe – Identification des besoins	2.6.2	Plasturgie : « Agir sur les besoins RH des TPE/PME ! » formation RH, accompagnement de 20 entreprises
Axe – Stratégie de réponse formation	2.7.1	Faire évoluer la carte des formations à 5 ans dans les métiers des filières relatives au contrat de branche des industries de process
Axe – Stratégie de réponse formation	2.7.2	Textile : « Créer une dynamique en faveur de l'apprentissage » inscrire l'alternance dans les parcours d'orientation en collège et lycée
Axe – Stratégie de réponse formation	2.7.3	Textile : « Créer des parcours de formation aux compétences de base du textile à destination des demandeurs d'emploi » »
Axe – Stratégie de réponse formation	2.7.4	Mutations Economiques : « Agir pour la montée en compétence des salariés ! » Sensibiliser les entreprises pour accompagner les salariés par la formation dans le cadre des mutations économiques
Axe – Anticipation et innovation pédagogique	2.8.1	Campus des métiers : « Une dynamique d'Avenir ! » créer du lien et de la collaboration proactive entre les entreprises et le campus dédié

IV) Pilotage, mise en œuvre et suivi du contrat

Le Contrat fait l'objet d'une gouvernance commune à ses composantes de développement économique d'une part et de formation professionnelle, d'autre part.

IV.1 - Instances décisionnelles et opérationnelles

Comité de pilotage :

Un comité de pilotage est constitué afin d'assurer la coordination et le suivi du Contrat de Branche, dans le cadre des leviers et des objectifs définis par le SRDE-II et le CPRDFOP. Il est composé de chacune des parties signataires du contrat ou de leurs représentants dûment désignés.

Le comité de pilotage se réunit au moins une fois par an. Il procède au bilan de l'année écoulée et réoriente éventuellement la mise en œuvre du contrat :

- il assure le suivi des différentes « Fiches Engagement » inscrites au contrat, vérifie leur bon déroulement et réajuste leur déploiement ;
- il identifie les nouvelles orientations et valide les propositions de « Fiches Engagements » qui pourraient venir enrichir le contrat.

Il s'appuie pour ce faire sur la mise à jour des éléments de diagnostic économique et de formation figurant au présent contrat ainsi que sur les tableaux de bord de suivi y afférant.

Comité technique

Un Comité technique est constitué afin d'assurer l'animation et le secrétariat du contrat. Il est composé des représentants techniques dûment désignés par les différents signataires.

Le Comité technique se réunit au moins deux fois par an ; il assure le relais entre le comité de pilotage et les différents porteurs de Fiches Engagements ; Il procède à la convocation du Comité de pilotage, renseigne les tableaux de bord et assure la transmission des informations lui permettant d'assurer le suivi effectif du contrat.

Porteurs et groupes de travail techniques des Fiches Engagements

Un ou des porteurs de projet sont identifiés pour chacune des actions engagées.

Certaines « fiches Engagements » peuvent nécessiter la constitution de groupes de travail techniques spécifiques pour la mise en œuvre et le suivi de leur objet. La composition, le portage et les modalités de travail de ces groupes techniques sont organisés dans la fiche descriptive de chaque action.

Les différents porteurs d'action rendent compte de leurs travaux au Comité de Pilotage, via le Comité technique du Contrat.

IV.2 - Calendrier de mise en œuvre et vie du contrat

Le présent contrat entrera en vigueur à compter de sa signature par l'ensemble des partenaires et prendra fin au terme de la durée du SRDE-II et du CPRDFOP.

Il pourra être modifié par voie d'avenant, notamment pour l'abrogation, la modification ou l'ajout de Fiches Engagements.

IV.3 – Suivi et évaluation

Le suivi du Contrat de Branche est assuré par le Comité de Pilotage.

Un tableau de bord permet de rendre compte de l'état d'avancement et du niveau de réalisation des différentes actions et engagements. Il s'appuie notamment sur les indicateurs de suivi identifiés par les partenaires pour chacune des actions et repris dans le cadre des « Fiches Engagement » jointes au contrat. Les éléments d'information physico-financiers permettant de les renseigner sont apportés par les différentes parties prenantes impliquées. L'optimisation de ces échanges d'information constitue en elle-même un objectif du contrat.

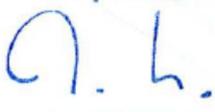
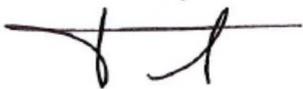
Le volet Formation des Contrats de Branches entre dans le champ de l'évaluation réalisée par le CREFOP au titre du CPRDFOP. Les éléments d'information nécessaires à la réalisation de cette mission sont apportés au CREFOP par le Comité de pilotage du contrat, ainsi qu'aux signataires du CPRDFOP dans le cadre du Comité de Pilotage de celui-ci.

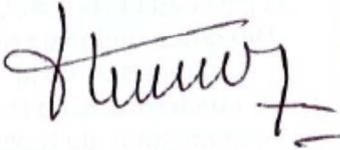
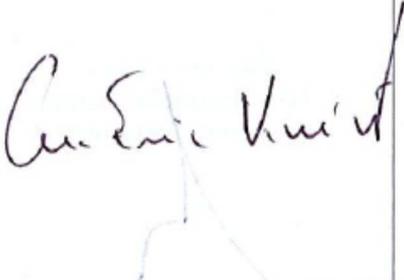
IV.4 – Résiliation du contrat

En cas de non-respect, par l'une ou par l'autre des parties, des engagements respectifs inscrits dans le présent contrat et de ses annexes, en cas de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle des conditions du contrat, celui-ci pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties à l'expiration d'un délai de six mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

V) Annexes

- **Annexe 1** : Fiches Engagements génériques
- **Annexe 2** : Fiches Engagements spécifiques

<p>Pour l'Etat</p> <p>Michel LALANDE Préfet de la région Hauts de France Préfet du Nord <i>Le préfet</i></p>  <p>Michel LALANDE</p>		<p>Pour le Conseil Régional Hauts de France</p> <p>Karine CHARBONNIER Vice-Présidente de la formation professionnelle</p> 
<p>Valérie CABUIL Rectrice de l'Académie de Lille Rectrice de la région Hauts de France Chancelière des Universités</p> 	<p>Béatrice CORMIER Rectrice de l'Académie d'Amiens Chancelière des Universités</p>  <p>Pour la Rectrice et par délégation Le Secrétaire Général de l'Académie</p> <p>Jean-Jacques VIAL</p>	<p>Michèle LAILLER-BEAULIEU Directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi</p> 
<p>Luc MAURER Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt</p> 	<p>André BOUVET Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale</p> 	<p>Nadine CRINIER Directrice de Pôle Emploi Hauts de France</p> 

<p>FIBOIS Hauts de France Représenté par son Président, M. Olivier Fossé</p> 	<p>FEDEREC Représentée par son Président, M. Frédéric Dutriez</p> 	<p>UNIDIS Représentée par son Délégué Général, M. Mathieu Dufour</p> 
<p>U.I.T Nord Représentée par son Président, M. Michel Van Lathem</p> 	<p>U.R.I.C-Unimaille Représentée par son Président, M. Bernard Lelièvre</p> 	<p>Plateforme France Chimie Hauts de France Représentée par son Président, M. Pascal Monbailly</p> 
<p>Gipco Plasturgie Représenté par son Président, M. Luc Eric KRIEF</p> 		

ANNEXES

CONTRAT DE BRANCHES n° 2

Annexe n°1

Fiches engagements génériques

Pour le SRDE-II

1. Elaboration d'une cartographie « Appui Filières et innovation »

Axe1	BOOSTER INNOVATION
Intitulé	Elaboration d'une cartographie dynamique de l'écosystème « Appui Filières et Innovation » à l'échelle des Hauts-de-France visant à permettre d'identifier les acteurs d'appuis susceptibles les acteurs des filières relatives au Contrat de Branche
Portage / Co-portage	Autorités académiques (Rectorat, DRAAF, DRJSCS...) Région Branches Professionnelles
Partenariat	DIRECCTE, Pôle Emploi, Proch Emploi, Agence Hauts-de-France Innovation Développement
Nature du dispositif	Filières/ Innovation Réaliser et partager une « cartographies des outils et compétences Recherche et Innovation (Centres techniques, plateformes, ...) en région -> vecteurs de transversalité.
Objectif(s)	- Identifier les compétences et outils RDI pour favoriser les interactions, le développement des entreprises et l'innovation, ... créer du lien, des dynamiques entre acteurs académiques (étudiants, doctorants, ...) – Recherche – Innovation – Transfert – entreprises,
Mode	
Bénéficiaires directs	Entreprises / centres techniques
Bénéficiaires indirects	Autorité académique / Région / Etablissement d'enseignement et de recherche
Modalités d'intervention	
Implication attendue des Branches	Appropriation et diffusion large des données et informations (site internet, lettre d'information, ...) Organisation de réunion, rencontres entre les entreprises des branches, les acteurs de la RDI et les acteurs de la formation Optimisation de la mise en relation des acteurs concernés pour favoriser le développement économique, innovation et transfert et la montée en compétences des étudiants et salariés au vu des innovations du secteur
Calendrier	
Indicateurs de suivi	

2. Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux

Axe1	BOOSTER INNOVATION
Intitulé	Optimisation de l'accompagnement des projets via une meilleure mobilisation des têtes de réseaux et dispositifs régionaux
Portage / Co-portage	Région Branches Professionnelles
Partenariat	Opérateurs Booster Filières, Centres Techniques, Pôles de compétitivités, Team Export Agence Hauts-de-France Innovation Développement, Parcs d'innovation...
Nature du dispositif	Actions de sensibilisation, d'explication et d'optimisation des logiques de relais relatives acteurs et dispositifs régionaux actifs en Hauts-de-France et susceptibles d'aider efficacement à la structuration, l'émergence et la réussite de projets divers au sein des Branches.
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser le recours à l'ingénierie des acteurs partenaires de l'écosystème au regard de leur expertises et réseaux et l'évolution de la carte des formations professionnelles en fonction de l'évolution des métiers et des besoins économiques - Dynamiser le recours aux dispositifs d'accompagnement économique (sous réserve d'éligibilité) mis en place par la région ou ses partenaires
Mode	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des temps de présentation et d'explication de l'offre de services de l'écosystème régional - Former les référents identifiés au sein des branches à la bonne connaissance desdits acteurs et dispositifs afin d'en faciliter le relais et donc leur mobilisation
Bénéficiaires directs	Entreprises
Bénéficiaires indirects	Région /Branches
Modalités d'intervention	
Implication attendue des Branches	Identification des projets du secteur concerné Interaction avec les autres acteurs de l'écosystème pour apporter des solutions opérationnelles et rapides aux porteurs de projets (financement, mise en relation, ...)
Calendrier	
Indicateurs de suivi	

Pour le CPRDFOP

1. Information – Orientation - Préparation à l'emploi

Axe	Axe : Information, orientation, Préparation à l'emploi
Intitulé	Une meilleure orientation grâce à l'offre régionale de services sur l'orientation scolaire et professionnelle
Description action(s)	<p>Développement d'une plateforme régionalisée dédiée à l'orientation et à l'information « Mon orientation en Hauts de France » :</p> <p>La plateforme intègre une régionalisation de l'applicatif national de l'ONISEP « mon orientation en ligne » en proposant des réponses par mail, chat et numéro vert sur l'orientation en région. Elle propose des pages thématiques d'informations régionales qui reprennent notamment des contenus ONISEP et Région. La plateforme reprend des contenus ONISEP et Région pour valoriser en Hauts-de-France les secteurs qui recrutent, les métiers d'avenir, et les aides régionales qui peuvent être mobilisées dans les projets d'orientation/d'apprentissage des jeunes.</p> <p>Accessible depuis l'ensemble des ENT des lycées des Hauts-de-France, elle permettra d'apporter une information ciblée, locale, et actualisée aux lycéens/étudiants, apprentis, ainsi qu'à leurs familles.</p> <p>L'ambition de cette plateforme est dans un second temps d'être accessible depuis les antennes territoriales afin de proposer un conseil en orientation ciblé pour les familles des territoires tenant compte des entreprises locales, des lieux de formation, des possibilités de recrutement...</p> <p>Les différentes Branches professionnelles disposent d'éléments d'information, de supports et/ou d'outils de promotion des métiers permettant d'apporter un éclairage circonstancié sur ces sujets. Il s'agit de travailler à la mobilisation de ces contenus afin d'alimenter la plateforme informations permettant d'appréhender les réalités des secteurs d'activité et des métiers, les besoins en recrutement identifiés sur le territoire des Hauts de France.</p>
Public cible	Lycéens et étudiants jusque bac+3 ; apprentis
Porteur(s)	Région - ONISEP
Partenaires associés	Branches professionnelles - DRAAF
Dispositif(s) mobilisable(s)	Plateforme « monorientationHdF »
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Mise à disposition de la plateforme « monorientationHdF » pour l'intégration de contenus
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<p>Les branches pourront contribuer à enrichir la plateforme dans le cadre d'un dialogue avec les deux porteurs ONISEP et Région et en lien avec le comité éditorial de la plateforme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise à disposition et/ou participation à l'élaboration de contenus régionalisés permettant de donner à voir les métiers qui recrutent dans leur secteur d'activité - liens éventuels vers des outils développés par les Branches professionnelles
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	- fourniture d'éléments à intégrer à la base d'information

2. Identification des besoins de formation

Axe	Axe : Identifier les besoins de formation
Intitulé	Baromètre des entreprises
Description action(s)	<p>La Région lance un « baromètre des entreprises » à l'échelle des Hauts-de-France. Pour établir ce baromètre, une enquête sera menée auprès des entreprises de tous les secteurs marchands, des associations et des hôpitaux. Près de 3000 entreprises seront interrogées par téléphone, avec l'idée de renouveler le baromètre tous les 3 ans pour suivre leurs préoccupations.</p> <p>L'objectif principal de cette enquête est d'interroger les entreprises sur leurs besoins en termes d'emploi et de formation. L'enquête s'intéressera aux problématiques de recrutement et de formation ainsi qu'aux dynamiques de développement à plus long terme qui permettront d'anticiper les compétences recherchées demain (innovation, économie circulaire et de la fonctionnalité...).</p>
Public cible	Acteurs de la formation Acteur du développement économique et de l'innovation
Porteur(s)	Région Hauts de France
Partenaires associés	Branches Professionnelles
Dispositif(s) mobilisable(s)	
Opérateurs éventuels	Prestataire
Engagements partenaires publics	La Région s'engage à porter le projet, en s'appuyant sur ses compétences internes et des compétences externes pour la réalisation de l'enquête. Elle s'engage à analyser les résultats et à les diffuser aux partenaires.
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Les Branches s'engagent à sensibiliser les entreprises du panel relevant de leur secteur. Elles contribueront à au travail d'interprétation des résultats de l'enquête.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Production et diffusion des résultats de l'enquête

3. Stratégies de réponse formation

Axe (cf schéma CB)	Axe : Stratégies réponses formation
Intitulé	Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans dans les métiers des filières relatives au Contrat de Branche
Portage / Co-portage	Autorités académiques (Rectorat, DRAAF, DRJSCS...) Région Branches Professionnelles
Partenariat	DIRECCTE, Pôle Emploi
Nature du dispositif	Formation/Emploi Travaux prospectifs sur les besoins en formation tous dispositifs confondus : <ul style="list-style-type: none"> - Voie scolaire - Apprentissage - Formation continue des demandeurs d'emploi - Formation continue des salariés
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser l'évolution de la carte des formations professionnelles en fonction de l'évolution des métiers et des besoins économiques - Mieux cerner les formations professionnelles menant aux métiers de demain
Mode	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser les données produites sur l'évolution des emplois, des compétences et de la formation professionnelle dans les champs sectoriels concernés - Sur la base de ce diagnostic émettre des préconisations contribuant à renforcer la cohérence entre les besoins en emplois et de l'offre de formation sur le territoire régional
Bénéficiaires directs	Employeurs / Publics en formation (scolaire, apprentis, actifs)
Bénéficiaires indirects	Autorité académique / Région / Organismes de formation
Modalités d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer un groupe de travail technique « Carte-Cible » - Evaluer à 5 ans les besoins de recrutement par métier et niveaux de qualification. - Confronter cette évaluation quantitative et qualitative (niveau de formation) à l'offre existante - Mesurer l'impact de cette projection sur l'offre de formation en direction des actifs - Déterminer les évolutions en termes d'ouvertures et de fermetures potentielles afin d'inciter les établissements de formation à développer les formations adéquates
Implication attendue des Branches	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir les besoins de recrutement à 5 ans par métier et niveau de qualification - Contribuer à l'évaluation quantitative et qualitative en mettant à disposition les informations nécessaires : nombre de départs à 5 ans, stocks d'emploi par métier et niveau de qualification, évolutions technologiques des filières et des métiers...
Calendrier	<ul style="list-style-type: none"> - Le groupe de travail technique est constitué dès la signature du Contrat de Branche - Un premier livrable est attendu pour mars 2019 (à déterminer en fonction de la spécificité des filières)
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Constitution du groupe de travail technique « carte cible » - Fourniture par la Branche de données et éléments d'évaluation des besoins de recrutement à 5 ans - Elaboration des préconisations d'ouverture et fermetures potentielles

4. Anticipation et innovation pédagogique

Axe	Axe : Anticipation et innovation pédagogique
Intitulé	Contribuer à l'organisation des événement DEFIs , en favorisant la culture de l'innovation auprès des acteurs économiques et de la formation professionnelle
Description action(s)	<p>Les DEFIs constituent un événement annuel réunissant les acteurs de du développement économique, de l'innovation et de la formation professionnelle, autour des enjeux d'innovation et de leurs impacts en terme d'évolution des activités, des emplois et des compétences.</p> <p>Ils répondent aux objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer une culture commune et des synergies opérationnelles en favorisant la connaissance, les échanges et la coopération entre les acteurs économiques et de la formation, l'emploi, l'orientation, de la recherche et de l'innovation - Alimenter et valoriser les actions innovantes et leurs impacts sur les emplois, les compétences et les besoins en formation - Nourrir les spécialisations intelligentes de la SRI-SI <p>Ils s'inscrivent dans le cadre des Rencontres de la Recherche et de l'Innovation, organisées à l'initiative de la Région. Ils s'organisent selon les grandes dynamiques stratégiques du SRDE-II :</p> <ul style="list-style-type: none"> - TRIMA - HUB - GENERATION S - WELCOME EU - CREA HdeF
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> - entreprises, acteurs économiques - acteurs de l'innovation et de la recherche - acteurs de la formation et de l'orientation professionnelles
Porteur(s)	Région, Etat, Autorités académiques
Partenaires associés	Structures « Booster filières », Branches professionnelles,...
Dispositif(s) mobilisable(s)	Rencontres Régionales de l'innovation, Structures « Booster filières »
Opérateurs éventuels	C2RP, ARDI
Engagements partenaires publics	La Région pilote les événements, en lien avec les partenaires de l'Etat, et assure leur organisation en s'appuyant sur les outils de développement de l'innovation et de la formation (ARDI et C2RP).
Engagements professionnelles entreprises Branches et/ou	<p>Les Branches professionnelles apportent leur concours à l'organisation des événements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par la participation aux instances d'organisation - en contribuant au repérage des dynamiques d'innovation - en mobilisant la participation des entreprises.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des événements annuels - Nombre d'entreprises participantes

Annexe n°2

Fiches Engagements spécifiques

Pour le SRDE-II

Fiche engagement	2.1.1
Axe1	BOOSTER FILIERES
Intitulé	Accompagner les entreprises de plasturgie et composites en région vers une production plus durable et plus responsable
Description action(s)	<p>Les plastiques ont de la valeur, c'est un matériau à durée de vie longue, léger à transporter et donc à faible empreinte carbone. Il peut se recycler trois, quatre fois, et plus encore. Les plastiques ne sont pas des déchets mais des ressources</p> <p>Objectifs : apporter des réponses aux plasturgistes en région pour booster l'utilisation des matières plastiques recyclées et assurer la pérennité de la filière en actionnant les leviers innovation (éco conception) formation, co-investissement avec d'autres filières ou acteurs concernés</p> <p>Actions :</p> <p>Etape 1 : La Branche va lancer un outil d'autodiagnostic en ligne dès octobre 2018, permettant aux transformateurs de matières plastiques d'évaluer la maturité environnementale de leur entreprise, de mesurer leur positionnement dans les approvisionnements durables et de les aider dans leurs prises de décisions.</p> <p>Etape 2 : En région communiquer sur l'existence de cet outil, inciter les plasturgistes en région à réaliser l'autodiagnostic, récupérer un état des lieux en région comme base de départ de l'élaboration d'un plan d'action.</p> <p>Etape 3 : organiser avec les partenaires identifiés, des rencontres en région pour les industriels sur les MPR (matières premières recyclées) ainsi que des « workshops MPR » par résine permettant aux plasturgistes et aux recycleurs d'échanger ensemble.</p> <p>Etape 4 : Construire un plan d'action en région.</p>
Porteur	Branche professionnelle via le GIPCO en Région
Partenaires associés	IPC, ADEME, Région, TEAM2
Dispositif(s) mobilisable(s)	Financement de projets d'innovation
Opérateurs éventuels	Le centre technique de la plasturgie IPC, Mines de Douai, Fédération de la plasturgie et des composites, Plastium, GIPCO, Education nationale...
Engagements partenaires publics	En 2019, mise en place d'un comité de pilotage et signature d'une convention spécifique dans le cadre de la Feuille de Route Economie Circulaire (FREC) nationale.
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Sensibiliser les entreprises sur les démarches, organiser des workshops, coordonner les actions en région.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Toutes les entreprises de la branche sensibilisées dans la région. 50 entreprises engagées dans une des actions.

Fiche engagement	2.1.2
Axe1	BOOSTER FILIERES
Intitulé	L'appui aux entreprises en transformation, en développement, en recherche de nouveaux leviers de croissance, à travers le dispositif ARDAN
Description action(s)	<p>Les achats de matières plastiques représentent en moyenne 45% du CA des plasturgistes.</p> <p>L'impact prix, le sourcing des matières, la connaissance du contexte géo politique et des stratégies des fournisseurs de matières plastiques sont des sujets nécessitant une expertise de plus en plus pointue et une veille au quotidien des marchés de matières.</p> <p>Dans les TPE/PME, ce sont souvent les dirigeants qui assurent la fonction d'acheteur matières en sus de leurs autres fonctions.</p> <p>Le dispositif d'acheteur en temps partagé est apparu comme une des solutions pour optimiser et sécuriser les achats matières des TPE/PME qui n'ont pas les moyens de prendre en charge cette nouvelle compétence en interne.</p> <p>L'action de la branche professionnelle en région consisterait à identifier au moins 3 PME ayant une consommation de matières suffisante (entre 1,5 à 10 M€ de CA) afin de réaliser des gains sur les achats matières supérieurs à l'investissement humain.</p> <p>Juridiquement, la solution la plus sécurisante serait de faire porter l'embauche par un groupement d'employeur.</p> <p>Nous sollicitons une dérogation pour que le groupement d'employeur soit éligible au dispositif ARDAN en soutien de ce projet au bénéfice des entreprises parties prenantes.</p>
Porteur	GIPCO
Partenaires associés	Groupement Employeur
Dispositif(s) mobilisable(s)	ARDAN
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Soutien via le dispositif ARDAN si mobilisable sur un groupement d'employeurs
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<p>Identification des 3 ou 4 entreprises de plasturgie en région intéressées par l'action</p> <p>Coordination avec la CCI et le groupement d'employeur</p> <p>Aide au recrutement de l'acheteur</p> <p>Suivi du bon déroulement de l'action</p>
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	En 2019 : 6 entreprises et 2 embauches d'un acheteur de matières à temps partagé

Fiche engagement	2.2.1
Axe2	BOOSTER INNOVATION
Intitulé	Etudier les conditions d'une implantation du centre technique de la plasturgie IPC en région Hauts de France pour en faire la vitrine plasturgie et composites d'un site d'excellence labellisé « Parcs d'innovation Hauts de France »
Description action(s)	<p>Le secteur de la plasturgie et des composites en Hauts de France est constitué à 70% d'entreprises de moins de 50 salariés et essentiellement de sous-traitants de grands donneurs d'ordre.</p> <p>La région des Hauts de France est la 3^{ème} région de France de plasturgie et de composites et la 2^{ème} région contributive au financement du CTI.</p> <p>L'étude RADAR, resituée en juillet 2018, met en avant que 22% des plasturgistes ont une absence complète de culture d'innovation.</p> <p>Le Centre Technique Industriel Innovation Plasturgie et composites (IPC) a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de promouvoir des actions permettant de développer l'innovation au sein des entreprises quelle que soit leur taille - de mutualiser les efforts pour ne payer les recherches coûteuses qu'une seule fois et partager les résultats avec les industriels bénéficiaires. <p>L'objectif recherché par cette implantation en Hauts de France :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire gagner en compétitivité grâce à l'innovation - Faciliter l'accès à l'innovation aux TPE/PME grâce à une vitrine « plasturgie et composites » en proximité. - Booster le réseautage entre les acteurs de la filière en région pour les rendre plus forts dans leur développement.
Porteur	Branche professionnelle via le GIPCO en Région
Partenaires associés	Fédération de la plasturgie et composites, IPC, Région.
Dispositif(s) mobilisable(s)	Cofinancement de projets d'innovation en partenariat avec des opérateurs régionaux.
Opérateurs éventuels	IPC, Mines de Douai, CRITT polymères, CREPIM,... autres laboratoires universitaires et centres technologiques.
Engagements partenaires publics	Soutien transitoire à l'installation d'IPC, et soutien aux projets d'innovation.
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	La branche porte les grands enjeux de la profession : Innovation, formation/compétences et économie circulaire. Elle apporte ses outils (IPC, OPCO, observatoires, programmes de formation, CPQ, Réflexe innovation,...), au profit des entreprises, en cohérence avec les instances régionales et les autres CTI, les centres de recherches en région, les pôles....
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<p>En 2019 :</p> <p>Finaliser le projet d'installation d'IPC en région.</p> <p>Organiser une manifestation pour les entreprises avec tous les intervenants Hauts de France.</p> <p>Pour les années suivantes :</p> <p>Nombre de projets à définir en 2019</p> <p>Nombre d'entreprises impliquées dans un projet (10 à 20% des bénéficiaires IPC).</p>

Fiche engagement	2.2.2
Axe 2	BOOSTER INNOVATION
Intitulé	SENSIBILISATION AUX TECHNOLOGIES D'AVENIR
Description action(s)	<p>Proposer l'organisation d'une journée technologique dédiée (Inter Branches) sur des sujets d'actualités et d'enjeux transverses.</p> <p>Illustrations : Intelligence Artificielle, Matériaux, Réalité Virtuelle et Augmentée, Automatisation et Robotisation, Fabrication additive, Modélisation conception 3D...</p> <p>Intérêt : permettre de sensibiliser les acteurs aux enjeux technologiques, économiques et sociétaux liés à l'émergence de ces technologies et favoriser une meilleure connaissance des ressources en région.</p>
Porteur	LA REGION (DPE – DRESS...) /HDFID
Partenaires associés	Réseau académique régionale, centres techniques et plateformes de transfert, parcs d'innovation...
Dispositif(s) mobilisable(s)	▪
Opérateurs éventuels	➤
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> • Animation via HDFID avec mobilisation des ressources académiques, économiques, techniques en région (pôles de compétitivité, Labo, centres techniques, offreurs de solutions, prospectivistes...).
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Relais d'information et d'actions ; ❖ Orientation vers les acteurs concernés par les projets des Entreprises ; ❖ Mobilisations d'experts ;
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Engagement 2018</u> : Organiser une première séquence collective (thème à identifier) ❖ <u>Indicateurs de résultat</u> :

Fiche engagement	2.2.3
Axe 2	BOOSTER INNOVATION
Intitulé	APPUI A L'INCUBATION et L'ACCELERATION DE START UP (Parcs d'innovation)
Description action(s)	<p><i>Afin de permettre un accompagnement optimal des projets innovants issus des branches, il convient de favoriser les interactions avec le réseau régional nouvellement constitués des Parcs d'Innovations en Hauts-de-France et ainsi l'offre de services liée.</i></p> <p><i>Intérêt : augmenter le potentiel de sourcing pour les Parcs & permettre aux acteurs des Branches de connaître l'offre régionale en matière d'accompagnement de projet innovant sur leurs domaines d'intervention.</i></p>
Porteur	LA REGION (DPE - DFP) /HDFID
Partenaires associés	Les Parcs d'Innovation (12 au 17 juin 2018)
Dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Incubateurs et Accélérateurs de projets innovants ; ▪ Offre de formation au management de l'innovation ▪ Fonds d'incubation régional et Allocation à l'incubation
Opérateurs éventuels	➤
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement du réseau régional des parcs d'innovation (financement de l'offre de services relatives à l'Incubation et l'Accélération) : 1,7 M € / an • Accompagnement sur l'ingénierie (pédagogique et financière) ;
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les branches s'engagent dans le processus de sensibilisation à l'offre de services et au sourcing de « candidats » ; ❖ Relais d'information et d'actions ; ❖ Orientation vers les acteurs concernés par les projets des Entreprises ; ❖ Engagement et travail en mode collaboratif de la part des entreprises et branches ;
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Engagement 2018</u> : Organiser un temps d'échanges par CB afin de permettre aux Parcs d'innovation concernés de venir présenter leur offre de services. ❖ <u>Indicateurs de résultat</u> :

Fiche engagement	2.2.4
Axe2	BOOSTER INNOVATION
Intitulé	OPTIMISATION DU DISPOSITIF PIA 3 TERRITORIALISE (Volet PME et Volet Filières)
Description action(s)	<p>Proposer aux CB un temps annuel de présentation du dispositif en partenariats avec BPI France sur la durée de validité de ce dernier à savoir 2018 – 2020.</p> <p>Il s'agit de faciliter l'accès au dispositif des PME de chacune des branches pour HdF Inno PME d'une part et permettre la concrétisation de projets structurants (à finalité économique) intra Branches ou InterBranches pour le HDF Inno Filières.</p> <p>Modalités : Organisation d'un temps spécifiques organisé par CB (ou inter CB) avec l'appui des opérateurs Booster Filières.</p>
Porteur	LA REGION (DPE, DAEn ...) /HDFID
Partenaires associés	Directe/BPI
Dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dispositif PIA 3 Etat – Région « territorialisé » Hauts-de-France ; ▪ Appui conseil auprès des entreprises et branches dans la qualification des projets soumis et appui technique à la formalisation.
Opérateurs éventuels	➤
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement financier des projets éligibles : enveloppe de 35 M € sur 3 ans (2018-2019-2020) à parité Etat et Région • Accompagnement sur l'ingénierie (pédagogique et financière) ; • Facilitateur sur des projets RH « innovants » en mode « lab »
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Les branches s'engagent dès le début de l'action dans le processus de recrutement et de formation ; ❖ Relais d'information et d'actions ; ❖ Orientation vers les acteurs concernés par les projets des Entreprises ; ❖ Engagement et travail en mode collaboratif de la part des entreprises et branches ;
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Engagement 2018</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○ ❖ <u>Indicateurs de résultat</u> : <ul style="list-style-type: none"> ○

Fiche engagement	2.2.5
Axe2	BOOSTER INNOVATION
Intitulé	ACCOMPAGNER LA PERFORMANCE INDUSTRIELLE PAR LA ROBONUMERIQUE
Description action(s)	Optimiser l'accompagnement des entreprises des branches dans la modernisation de leur process industriel. Il s'agit de répondre à l'enjeu de modernisation de l'appareil productif régional afin de consolider la compétitivité de nos entreprises et améliorer les conditions de travail des salariés
Porteur	LA REGION (DPE, DAEn) /HDFID
Partenaires associés	Réseaux consulaires, filières, agences de développement économiques, EPCI, pôles de compétitivités, centres techniques...
Dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plan régional Robonumérique Dispositif de soutien à la modernisation des entreprises via une meilleure intégration des technologies robotiques Aide au conseil (prise en charge partiel des études d'intégrations robotique intégrant la possibilité de prêt de matériel), aide à l'investissement (Avance remboursable et subvention dans certains cas), soutien financier (via subvention) à l'emploi créé.
Opérateurs éventuels	➤
Engagements partenaires publics	<ul style="list-style-type: none"> • Moyens mobilisés par la Région sur le programme Plan Robonumérique
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Relais d'information et d'actions ; ❖ Orientation vers les acteurs concernés par les projets des Entreprises ; ❖ Soutien à la dimension RH : ergonomie, adaptation des postes de travail etc...
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> ❖ <u>Engagement 2018</u> : ❖ <u>Indicateurs de résultat</u> : ○

Pour le CPRDFOP

N° Fiche engagement	2.5.1
Axe	Information, Orientation, Préparation à l'emploi
Intitulé	Industries : « Améliorer l'attractivité des métiers auprès des jeunes » Stage d'observation en classe de 3 ^{ème}
Description action(s)	<p>La séquence d'observation en milieu professionnel, d'une durée de 5 jours maximum, est obligatoire pour tous les élèves des classes de 3^{ème}. Elle s'intègre au parcours Avenir de l'élève pour lui permettre d'être en contact avec le monde professionnel, de développer sa curiosité et de prendre confiance en confrontant à la réalité ses goûts, ses à priori sur le monde professionnel.</p> <p>Pour l'élève, c'est une opportunité de rencontres et d'échanges pour prendre en confiance en lui et mûrir un projet professionnel.</p> <p>Pour l'entreprise d'accueil, c'est l'occasion de transmettre et de faire connaître ses métiers, ses gestes, ses compétences et ses expériences, quelle que soit sa taille. C'est aussi une chance de mieux connaître les jeunes générations et leurs codes et de leur donner le goût de ses métiers et l'envie de devenir plus tard à leur tour des professionnels qui assureront la réussite de la transformation numérique des métiers de notre pays.</p>
Public cible	Les collégiens
Porteur	Rectorat de Lille
Partenaires associés	Ensemble des organisations professionnelles présentes sur le territoire de l'académie de Lille, dont : AFDAS, SYNTEC, UNIC
Dispositif(s) mobilisable(s)	Réseau des Ceé, CLEE, Pôles de stages, CMQ
Opérateurs éventuels	Rectorat de Lille DAET
Engagements partenaires publics	<p>Fournir un « kit de communication dématérialisé » à destination des entreprises sur le stage observation de 3^{ème}, son rôle important dans l'orientation des élèves et comment bien accueillir un élève en stage d'observation</p> <p>Mettre en visibilité les lieux de stages d'observation proposés par les organisations professionnelles de la branche vers l'ensemble des collégiens de l'académie</p> <p>Servir d'intermédiaire entre les entreprises qui proposent des stages et les élèves qui sont en recherche.</p> <p>Proposer aux entreprises de la branche de participer aux manifestations organisées par les collèges à destination des élèves de classe de 3^{ème} : intervention de professionnels en classe pour présenter leur métier, forum des métiers, stages-dating...</p>
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Assurer la diffusion du « kit de communication » auprès de ses entreprises adhérentes et assurer le recensement des propositions de lieu de stages d'observation
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<p>1 kit de communication fourni par le rectorat sur les objectifs du stage de 3^{ème} et l'accueil des élèves en entreprise</p> <p>Pour chacun des 14 bassins d'éducation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Au moins 10 lieux de stage observation proposés dans des entreprises de la branche - Au moins 5 stages observation réalisés dans des entreprises de la branche

N° Fiche Engagement	2.5.2
Axe	Information Orientation - Préparation à l'emploi
Intitulé	« Renforcer les liens Ecoles-Entreprises ! » connexion Branche-Rectorat pour mobiliser les lycéens et les entreprises sur les outils et actions de communication de la branche
Description action(s)	Le Clubster est un réseau de 14 clubs (un par bassin) pilotés par un Référent Ecole Entreprise (Chef d'établissement principalement) et un pilote du monde économique (chef d'entreprise, salarié...). Y sont associés les chefs de projet « Relation Ecole Entreprise » du rectorat et du Medef, les chargés de mission IDEE, les animateurs pôle de stages, les partenaires économiques signataires de la convention, les partenaires institutionnels et tous les acteurs qui veulent prendre part au développement de la relation Ecole Entreprise sur le bassin
Public cible	Les collégiens, lycéens
Porteur	Rectorat
Partenaires associés	Medef, réseau consulaire (CMAR et CCI de Région), Union des Industries Textiles (UIT), France Chimie, Association Régionale de l'Industrie Automobile (ARIA), Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM), Fédération des Industries mécaniques, Fibois Hauts de France.
Dispositif(s) mobilisable(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Déployer au niveau local la stratégie régionale de développement de la relation Ecole Entreprise • Informer les établissements et les acteurs des actions favorisant le rapprochement de l'école et du monde économique • Mettre en réseau les établissements pour mutualiser les actions et les outils de communication et d'information
Opérateurs éventuels	Rectorat DAET
Engagements partenaires publics	Permettre à toutes les branches professionnelles de profiter du réseau du Clubster pour améliorer l'efficacité de leurs actions notamment en les mutualisant sur plusieurs établissements et en assurant la communication auprès d'eux.
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Référencer systématiquement auprès du Clubster leurs outils de communications à destination des établissements scolaires.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Engagement pro-actif des branches professionnelles pour créer les synergies adéquates entre les entreprises et les services dédiés du Rectorat

N° fiche engagement	2.5.3
Axe 1	ORIENTATION / DECOUVERTE DES METIERS
Intitulé	« Découvrir les métiers industriels via la réalité virtuelle ! » Réalisation d'un outil vidéo en 360°
Description action(s)	<p>Aider à l'orientation des jeunes et des demandeurs d'emploi grâce à des dispositifs de réalité virtuelle, attractifs et innovants</p> <p>Donner de la visibilité et une perception concrète des métiers Mesurer l'impact de l'expérience sur la perception des métiers des branches Véhiculer une image moderne, innovante des secteurs Renforcer l'attractivité des secteurs en l'associant à l'innovation technologique. Augmenter l'impact des dispositifs de communication métiers des branches professionnelles Outil : vidéo en 360°, type documentaire radio de 4/5 scènes, tournée dans une/des entreprise(s), de 4-5 minutes environ. Focus sur plusieurs métiers. Des enrichissements textes et audio (voix off) guident les spectateurs dans la découverte des métiers Chaque scène est une invitation à explorer et à découvrir des métiers, des techniques de travail, etc. et permet « d'approcher » et « d'interagir » avec le milieu professionnel. En conséquence, les branches professionnelles s'engagent à réaliser une vidéo sur plusieurs métiers avec l'appui des partenaires publics. Ensuite, il s'agira d'organiser et de planifier des sessions d'information auprès des publics visés.</p>
Porteur	Branches professionnelles (UIT, GIPCO Plasturgie, France Chimie, UNIC, Fi Bois HDF, FEDEREC) Conseil régional,
Public cible	Collégiens, lycéens, demandeurs d'emploi, salariés
Partenaires associés	structures d'orientation, rectorat, Direccte, opérateurs du CEP
Dispositif(s) mobilisable(s)	Région mobilisation du dispositif « Format Innovation »
Opérateurs éventuels	Web Pédagogique
Engagements publics	Pôle Emploi s'engage à promouvoir ces outils au travers de son site l'emploi store
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Les branches professionnelles s'engagent activement à la réussite de l'objectif visé
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	<p>Nombre de personnes ayant pu « vivre » l'expérience de réalité virtuelle Nombre de collèges et lycées concernés Bilan sur la perception des univers de travail réalisé à l'issue de l'expérience de réalité virtuelle</p>

N° fiche engagement	2.5.4
Axe	Information – Orientation – Préparation à l'emploi
Intitulé	« Répondre aux difficultés de recrutement de l'industrie plasturgie et composites » exposition interactive et school, job dating
Description action(s)	<p>52 % des entreprises de l'étude sectorielle plasturgie et composites RADAR expriment des perspectives favorables sur des recrutements à court et moyen terme.</p> <p>86% des dirigeants de ces entreprises font part de difficultés avérées sur les fonctions clés, cœur de métier.</p> <p>Les difficultés de recrutement sont davantage liées au manque de personnels, formés, compétents voire tout simplement motivés.</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organiser une exposition plasturgie inter active annuelle dans un lieu emblématique (Région, musée...), sur les thèmes suivants : Design et création ; plastique du futur, plastique et sport, économie circulaire... pour une cible tout public (industriels, jeunes et parents, enseignants, consommateurs...) sur une surface d'environ 100 m2 en intérieur. - Organiser un « school and job dating » en lien avec l'exposition plasturgie et les outils numériques utilisés par les jeunes.
Public cible	Demandeurs d'emploi
Porteur	Branche professionnelle via le GIPCO,
Partenaires associés	Région, Direccte, pôles emploi
Dispositif(s) mobilisable(s)	Recrutements par simulation méthode MRS Actions de formation aux connaissances de base des plastiques
Opérateurs éventuels	Pôle Emploi, OPCA de branche
Engagements partenaires publics	Mobilisation des dispositifs publics
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Recruter les entreprises par bassins d'emploi Promouvoir les outils Travailler sur une démarche « marque employeur » avec l'OPCA, la région et la Direccte. Organiser l'exposition.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Nombre de recrutements liés aux démarches engagées.

N° fiche engagement	2.5.5
Axe	Attractivité des métiers
Intitulé	« Mobiliser les prescripteurs de formation en faveur des métiers industriels » Opération SPELOF de Lille 2019
Description action(s)	<p>Pour remédier de manière pro-active aux pénuries de main-d'œuvre au sein de l'industrie de process, les partenaires publics s'engagent, en corrélation avec les branches professionnelles, à se mobiliser afin de mener des actions concrètes auprès des différents prescripteurs de formation pour les sensibiliser au mieux sur les métiers de l'industrie de transformation qui recrutent. L'idée étant de développer une communication renouvelée et dynamique, en permettant aux prescripteurs de formation de valoriser auprès des publics jeunes les métiers de l'industrie, tout en démontrant la richesse des carrières proposées, les postes disponibles, les évolutions des métiers dans le cadre de l'industrie du futur. Cette opération se déroulera sur le territoire de la Métropole Européenne de Lille, dans le cadre de l'animation du Service Public de l'Emploi Local.</p>
Public cible	Les prescripteurs de formation
Porteur	Région
Partenaires associés	DIRECCTE/RECTORAT/ Pôle Emploi /Branches Professionnelles (France Chimie,Gipco Plasturgie, UIT,FEDEREC,UNIC,FIbois HDF)
Dispositif(s) mobilisable(s)	
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Organisation dès 2019 d'une réunion sur le territoire visé avec l'ensemble des prescripteurs de formation en associant les représentants des branches professionnelles
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Participation proactive des branches professionnelles (UIT, GIPCO Plasturgie, France Chimie, FEDEREC,UNIC, Fibois Hauts de France), aux différentes actions qui seront menées sur le territoire visé.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Réalisation dès 2019 d'une réunion spécifique sur le territoire visé

N° fiche	2.6.1
Axe	Identification besoins
Priorité d'action	Proch'Emploi - Accompagner le recrutement des PME et TPE prioritairement sur les offres du marché caché.- Recrutement de chefs d'entreprises - Chefs de file métiers pour Proch'Emploi-
Intitulé Fiche Engagement	Plateforme territoriale Proch'Emploi en lien avec les entreprises
Publics cibles	- PME-TPE - Chercheurs(ses) d'emplois
Description action(s)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promotion des profils de publics Proch'emploi sur des métiers identifiés par les branches et les entreprises. 2. Mobiliser des chefs d'entreprises identifiées par la branche pour devenir les "chefs de file métier", afin qu'ils soient les ambassadeurs de Proch'Emploi, qu'ils promeuvent leurs métiers et créent une synergie en faveur de l'emploi dans leur territoire. 3. Participation des chefs d'entreprises identifiées et sensibilisés par les branches professionnelles aux réunions de circuits courts organisées dans les territoires par les plates-formes Proch'emploi. En effet, il s'agit de réunions informelles et conviviales entre demandeurs d'emploi jeunes et chefs d'entreprises qui sont organisées tous les deux mois dans le but pour ces jeunes d'instaurer un dialogue avec des chefs d'entreprises, de leur demander des conseils, mais aussi de se constituer un réseau de professionnels qui pourront les accompagner. 4. Diffusion des offre d'emplois collectées par les plates-formes territoriales Proch'emploi en lien avec les entreprises aux partenaires de l'emploi.
Porteur	Proch'emploi et branches professionnelles (UIT, France Chimie, UNIC, Gipco Plasturgie, Fibois, FEDEREC)
Partenaires	- PME et TPE - Acteurs des structures de l'emploi : pôle emploi, missions locales, maisons de l'emploi... - Communautés d'agglomérations, EPCI...
Engagements professionnelles entreprises Branches et/ou	- Mobilisation des entreprises par les branches professionnelles pour devenir des chefs de files métiers - Participation des chefs d'entreprises identifiées par la branche professionnelle aux réunions de circuits courts - Promotion des profils de chercheurs d'emplois sur les métiers identifiés par la branche
Engagements des partenaires publics	- Les partenaires de l'emploi (mission locale, pôle emploi, maison de l'emploi...) s'engagent à convier des demandeurs d'emploi aux évènements circuits courts

	<ul style="list-style-type: none"> - Les partenaires de l'emploi (mission locale, pôle emploi, maison de l'emploi...) et Proch'emploi collaborent pour répondre aux besoins en recrutement exprimés par les entreprises aux plateformes Proch'emploi en lien avec les entreprises
Engagements chiffrés / indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de chefs de file métiers mobilisés par la branche professionnelle - Nombre d'entreprises ayant participées aux réunions de circuits courts - Nombre de mise en relation effectuée par la branche professionnelle sur des profils chercheurs (ses) d'emploi positionné(e)s par Proch'emploi ET taux de mise à l'emploi.
Objectifs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> - 1 chef de file métier proposé par la ou les branche(s) professionnelle(s) pour chacune des 21 plates-formes Proch'emploi implantées en région Hauts de France - 1 participation à une réunion de circuit court par un ou des adhérents de la ou les branche(s) professionnelle(s) pour chacune des 21 plates-formes Proch'emploi implantées en région Hauts de France

N° fiche engagement	2.6.2
Axe 1	Anticiper les besoins de formation, de recrutement
Intitulé	Plasturgie : « Agir sur les besoins RH des TPE/PME ! » Formation RH accompagnement de 20 entreprises
Description action(s)	<p>L'étude sectorielle plasturgie et composites RADAR met en avant que 54 % des entreprises n'ont qu'une approche administrative des ressources humaines, peu voire pas formalisée. Cela se traduit par un réel risque de déperdition des compétences ou perte de compétitivité.</p> <p>Il existe un enjeu important d'anticipation des emplois et compétences qui n'est pas majoritairement intégré dans les TPE/PME de la plasturgie et des composites en région.</p> <p>La branche professionnelle a engagé une étude pour identifier l'outil SIRH répondant le mieux aux spécificités de la plasturgie.</p> <p>Les actions en région auront pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Former au marketing RH (à destination des entreprises, pour se donner un pouvoir d'attraction) - de sensibiliser les dirigeants et les responsables RH de l'intérêt d'une anticipation malgré les incertitudes de l'évolution de leurs marchés. - de promouvoir les outils de diagnostic RH et d'audit de recrutement et d'en établir une cartographie mise à jour régulièrement. - de former aux outils SIRH
Public cible	Chefs d'entreprise
Porteur	Branche professionnelle via le GIPCO
Partenaires associés	Région, Direccte
Dispositif(s) mobilisable(s)	<p>Diagnostics RH (branche ou Direccte)</p> <p>Outils RH soutenus par la région ou la Direccte</p> <p>SIRH de branche</p> <p>Actions de formations ou ateliers pratiques GPEC</p> <p>Mooc gratuit pour les RH et dirigeants de la filière plasturgie et composites</p>
Opérateurs éventuels	GIPCO Plasturgie, Direccte, consultants, organismes de formation
Engagements partenaires publics	Soutenir le développement des actions non existantes à ce jour et à mettre en œuvre.
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	<p>Coordonner et suivre les actions avec les partenaires identifiés</p> <p>Promouvoir les actions engagées auprès de ses adhérents et des entreprises de plasturgie et composites présentes en région,</p> <p>Associer l'OPCA de branche et faire le lien entre les actions mises en œuvre et l'accompagnement possible des entreprises.</p>
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Accompagnement de 20 entreprises pour entrer dans une démarche de diagnostic, d'audit, de formation

N° fiche engagement	2.7.1
Axe	Axe Stratégies réponses formation
Thème :	
Intitulé	Faire évoluer la carte des formations à 5 ans dans les métiers des filières relatives au contrat de branche des industries de process Elaboration d'une carte cible à l'échelle des Hauts-de-France pour l'offre de formation professionnelle à 5 ans dans les métiers des filières relatives au Contrat de Branche : industries de transformation (textile, chimie, plasturgie, pharmacie recyclage, bois-papier-carton)
Portage / Co-portage	Autorités académiques (Rectorat, DRAAF, DRJSCS... : Région : Branches Professionnelles :
Partenariat	DIRECCTE, Pôle Emploi, Autres :
Nature du dispositif	Formation/Emploi Travaux prospectifs sur les besoins en formation tous dispositifs confondus : <ul style="list-style-type: none"> - Voie scolaire - Apprentissage - Formation continue des demandeurs d'emploi - Formation continue des salariés
Objectif(s)	- Dynamiser l'évolution de la carte des formations professionnelles en fonction de l'évolution des métiers et des besoins économiques - Mieux cerner les formations professionnelles menant aux métiers de demain
Mode	- Analyser les données produites sur l'évolution des emplois, des compétences et de la formation professionnelle dans les champs sectoriels concernés - Sur la base de ce diagnostic, proposer des recommandations afin de permettre une mise en cohérence des besoins en emplois et de l'offre de formation sur le territoire régional
Bénéficiaires directs	Employeurs / Publics en formation (scolaire, apprentis, actifs)
Bénéficiaires indirects	Autorité académique / Région / Organismes de formation
Modalités d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> - Constituer un groupe de travail technique « Carte-Cible » - Evaluer à 5 ans les besoins de recrutement par métier et niveaux de qualification. - Confronter cette évaluation quantitative et qualitative (niveau de formation) à l'offre existante - Déterminer les évolutions en termes d'ouvertures afin d'inciter les établissements de formation à développer les formations adéquates
Implication attendue des Branches	Fournir les besoins de recrutement à 5 ans par métier et niveau de qualification Contribuer à l'évaluation quantitative et qualitative en mettant à disposition les informations nécessaires : nombre de départs à 5 ans, stocks d'emploi par métier et niveau de qualification.
Calendrier	Le groupe de travail technique est constitué dès la signature du Contrat de Branche Un premier livrable est attendu pour mars 2019 (à déterminer en fonction de la spécificité des filières)

Premières pistes de réflexion / réunion carte des formations

Priorités transversales :

- Développer une action spécifique pour favoriser la meilleure connaissance et l'attractivité des métiers des industries de process auprès des prescripteurs de formation (action ciblée sur le territoire de Lille Métropole)
- Mobiliser le clubster Ecole – Entreprise pour une meilleure information en collège et en lycée auprès des jeunes et des familles : métiers, contenus de formation, diplômes, parcours et insertion professionnelle à l'issue de la formation
- Intégrer et développer fortement l'accès aux modules « numérique » dans les formations existantes

Priorités sectorielles :

- Plasturgie : Besoins confirmés pour les métiers d'opérateurs, réglés et conducteurs
- Recyclage : Difficultés de recrutement pour le métier de chauffeur
- Chimie : déficit important sur les postes d'opérateurs et –surtout- de maintenance de premier niveau
- Textile : difficultés aiguës de recrutement d'opérateurs alors que la formation initiale a pratiquement disparue et que le déficit d'attractivité perdure (le maintien du bac professionnel par apprentissage est fortement recommandé par la branche)
- Habillement :
 - o retravailler en profondeur la carte des formations pour réduire les écarts géographiques entre les lieux historiques de formation et les bassins actuels d'implantation des entreprises.
 - o Recréer un lien d'insertion entre les sortants de formation et l'emploi en milieu industriel (les métiers de la mode, mieux valorisés, offrant moins de débouchés en région)
- Intérim : effort indispensable de sensibilisation des publics demandeurs d'emploi et des conseillers d'insertion sur les débouchés offerts par les industries de matériaux
- Industries du Bois : difficultés aiguës de recrutement sur les métiers de la scierie, nombreux départs en retraite dans les 5 à 10 ans à venir. Nécessité d'une mobilisation sur ces métiers, au risque de voir disparaître les dernières scieries régionales, alors que la construction bois connaît un succès croissant.

Vers une carte – cible des formations :

La démarche « carte cible » répond à la volonté des partenaires de préciser quantitativement de façon prospective les besoins de recrutement afin d'anticiper et d'apporter des solutions aux difficultés de recrutement des entreprises sur certains métiers et/ou de remédier aux difficultés d'insertion identifiées pour certaines formations. Elle s'inscrit dans un cadre de réflexion à cinq ans.

Le tableau ci-dessous s'appuie sur les échanges produits par les partenaires du Contrat de Branche lors des réunions dédiées à la carte des formations qui se sont tenues aux mois de mai et juin 2018 ; ils posent d'ores et déjà un certain nombre de tendances d'évolution, et proposent des objectifs cibles théoriques s'appuyant sur ces propositions. Ces objectifs pourront être réévalués, sur la base de bilans intermédiaires, dans le cadre de la mise en œuvre partenariale du Contrat, et les travaux sur la carte cible de formations (Voir fiche générique carte cible).

Une attention particulière est portée à la formation initiale et aux équilibres nouveaux à poser entre voie scolaire et apprentissage pour favoriser la réussite et l'insertion professionnelle des élèves. En particulier, l'accent est mis sur le développement de la mixité des parcours de formation (parcours comportant par exemple pour le baccalauréat deux années en voie scolaire et une année en apprentissage). Les évolutions devront dans ce cadre prendre en compte les potentiels existant en terme de ressources humaines et de plateaux techniques, l'apprentissage ayant vocation à se développer dans les établissements scolaires. Les évolutions portant sur la formation professionnelle des demandeurs d'emplois seront déterminées en tenant compte de la mise en œuvre du PACTE 2019-2022.

Projections objectifs cibles de formation à 5 ans			
Voies de formation	Situation 2018	Tendance d'évolution	Objectifs
Apprentissage	300	0	300
Parcours composites (encourager les passerelles entre la voie scolaire et l'apprentissage, dans un parcours de type 2+1)	0	0	0
Rectorat Scolaire (hors bac techno et BTS)	500	0	500
BTS Scolaire Rectorat DRAAF	500	0	500
DRAAF Scolaire hors BTS	50	0	50
DRJSCS DREES	0	0	0
Formation demandeurs d'emploi (PRF + Pôle emploi) hors compétences clés	2600	0	2600
TOTAL PARCOURS DE FORMATION	3950	0	3950

***2 années en voie scolaire suivie d'une année en alternance (notamment en apprentissage)**

N° fiche engagement	2.7.2
Axe 3	Stratégies réponses formation
Intitulé	Textile : « Créer une dynamique en faveur de l'apprentissage ! » inscrire l'alternance dans les parcours d'orientation en collège et lycée Développement de l'apprentissage – Secteur Textile
Description action(s)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Inscrire l'alternance dans le parcours d'orientation en collège et en lycée auprès des jeunes et des familles : information sur les différents métiers, sur les contenus de formation, les diplômes, les parcours et l'insertion professionnelle à l'issue de la formation. ➤ Monter des actions de promotion communes avec la plasturgie et la chimie en insistant sur l'innovation existant dans ces secteurs + actions spécifiques au textile. ➤ Etudier la faisabilité d'une opération de préformation généraliste sur le textile (connaissance des fibres, des fils, des modes de faire, des métiers...) de 200 heures, hors stage, de 2 groupes de 10 jeunes (à Lille et dans la Somme) Public : par exemple jeunes n'ayant pas obtenu leur bac pro maintenance ou productique. Accompagnement : élaboration d'un projet professionnel et mobilité. Poursuite : CQPI-CEI (Conduite d'équipements industriels) dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou 3^{ème} année de bac pro en apprentissage. Le CIA qui est aussi centre de formation continue peut porter cette action.
Public cible	Collégiens, lycéens
Porteur	Région, branche Textile (UIT), CFA, Rectorat
Partenaires associés	Missions locales, P.S.A.D (Plate-Forme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs)
Dispositif(s) mobilisable(s)	
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Créer les conditions dès 2019 pour enclencher une dynamique en faveur des objectifs visés
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Engagement de l'U.I.T pour s'associer à la dynamique collective
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Bilan des actions visées dès 2019

N° fiche engagement	2.7.3
Axe	Stratégies réponses formation
Intitulé	Textile : « Créer des parcours de formation aux compétences de base du textile à destination des demandeurs d'emploi »
Description action(s)	<p>Les métiers du textile-habillement souffrent d'un déficit d'image. Le secteur du textile est pourtant en pleine mutation. S'appuyant sur les savoir-faire d'une industrie traditionnelle régionale, il s'ouvre à de nouveaux débouchés (équipements automobiles, aéronautique, construction, santé...) à forte valeur ajoutée et s'intègre dans une réflexion « matériau ».</p> <p>En parallèle nous n'avons plus en Région que 2 formations de niveau IV, et uniquement en apprentissage.</p> <p>Face à ces réalités, les entreprises de la filière textile sont confrontées à de grandes difficultés de recrutements.</p> <p>Afin de favoriser un meilleur rapprochement des entreprises et des demandeurs d'emploi, la branche souhaite mener une réflexion visant à développer une formation destinée aux demandeurs d'emploi et leur apportant les savoir-faire professionnels de base, compétences transférables aux différents métiers de la filière textile :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse des besoins en recrutement des entreprises - Construction d'un parcours de formation accessible à des demandeurs d'emploi - Validation de ce parcours - Expérimentation de modalités innovantes d'accès à la formation <p>Cette étude de faisabilité pourrait être présentée dans le cadre de l'AAP « Expérimentations pédagogiques »</p> <p>Cette formation pourrait être dans un deuxième temps (2019) expérimentée dans le cadre d'une deuxième réponse au même AAP, avant d'envisager une inscription dans le cadre du Programme Régional de Formation.</p> <p>En effet, une fois le contenu expérimenté, celui-ci pourrait s'inscrire de manière durable dans la commande publique régionale de formation..</p>
Public cible	Demandeurs d'emploi
Porteur	PROMOTEX
Partenaires associés	CIA, Pôle Emploi, Conseil Régional, SPE
Dispositif(s) mobilisable(s)	Réponse à l'AAP « Expérimentations pédagogiques innovantes en matière de formation »
Opérateurs éventuels	CIA
Engagements partenaires publics	<p>Mobilisation des SPEL et du réseau de l'AIO pour expérimenter cette action.</p> <p>Pôle Emploi s'engage à partager les besoins de formation identifiés suite aux ateliers territoriaux des compétences, en s'appuyant sur Forma'diag.</p> <p>Pôle Emploi s'engage à promouvoir les actions de formation au travers d'évènements « une formation pour un emploi ».</p> <p>Inscription de cette formation dans la future commande publique dans le respect des règles des marchés publics</p>
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Mobilisation des entreprises textiles via la branche professionnelle
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Réunion bilan d'étape dès 2019 concernant l'opération visée

N° Fiche engagement	2.7.4
Axe	Stratégies réponses formation
Intitulé	Mutations Economiques : « Agir pour la montée en compétence des salariés ! » Sensibiliser les entreprises pour accompagner les salariés par la formation dans le cadre des mutations économiques
Description action(s)	La Région souhaite développer l'emploi dans la région en développant la compétitivité des entreprises. Le développement des ressources humaines et des compétences des salariés est un facteur de cette compétitivité et du développement économique des entreprises. C'est également un outil efficace de prévention des difficultés et l'alternative au chômage partiel voire aux licenciements. Il permet un renforcement de l'attractivité du territoire en proposant aux entreprises ayant des projets d'implantation/reprise d'adapter les compétences des salariés à leurs projets spécifiques. Les objectifs de la Région via son dispositif sont : -Permettre une augmentation du niveau de qualification -Développer les compétences et savoir-faire -Permettre l'acquisition des savoirs de base -favoriser le maintien dans l'emploi -Sécuriser les parcours professionnels
Public cible	Les Chefs d'entreprise
Porteur	Région
Partenaires associés	L'OPCA de l'entreprise concernée
Dispositif(s) mobilisable(s)	Appui au développement des ressources humaines des entreprises
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Région : Mobilisation de son dispositif Appui au développement des entreprises
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Mobilisation des branches professionnelles (UIT, France Chimie, Unic, Gipco plasturgie, Federec, Filbois) pour cibler des entreprises (TPE-PME) confrontées, de manière prégnante, aux problématiques de mutations économiques impactant le volet R.H.
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Réunion bilan fin 2019 sur le nombre d'entreprises accompagnées via le dispositif régional

N° fiche engagement	2.8.1
Axe 4	Anticipation et innovation pédagogique
Intitulé	Campus des métiers : « Une dynamique d'avenir ! » Créer du lien et de la collaboration entre les entreprises et le Campus dédié
Description action(s)	<p>Les campus des métiers regroupent des acteurs de la formation professionnelle autour d'une filière économique. Ils recherchent des synergies entre des lycées, des centres de formation des apprentis, des organismes de formation, des établissements d'enseignement supérieur, des laboratoires de recherche ainsi que des entreprises. Ils sont construits autour d'un secteur d'activité d'excellence correspondant à enjeu économique national ou régional soutenu par la collectivité et les entreprises (pôles de compétitivités, développement de nouvelles filières industrielles...)</p> <p>10 Campus des Métiers et des Qualification sont labellisés à ce jour en Hauts de France :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ferroviaire – Industrie automobile et Ecomobilité - Métallurgie et plasturgie Picardie - Travaux publics - Bio-raffinerie végétale et chimie durable (en lien avec les universités Académiques concernées) - ALS - Autonomie Longévité et Santé - INIC – Industries numériques et images créatives -Tourisme et innovation) Bâtiments et systèmes énergétiques intelligents 3.0 (BSEI 3.0) -Relation client 3.0 -Transports, logistique et sécurité <p>Des Espaces d'Innovation Partagés (EIP) et des FabriqRév3 - EIP intégrant les objectifs de Troisième Révolution Industrielle – sont par ailleurs en cours de développement dans les lycées des Campus des Métiers et des Qualifications.</p> <p>Certains des Contrats de Branche envisagés relèvent de champs professionnels pouvant être mis en lien avec ceux de CMQ Hauts de France. Il s'agit de rechercher les modes de collaboration permettant de favoriser la meilleure mobilisation des Branches professionnelles et des entreprises qu'elles représentent, pour assurer la visibilité et contribuer aux projets portés par les Campus.</p>
Public cible	Professionnels, élèves et enseignants
Porteur(s)	Rectorats (Académies de Lille et Amiens)
Partenaires associés	Rectorats (Délégations académiques de Lille et Amiens) Région Branches professionnelles (UIT, FranceChimie ,UNIC, Gipco Plasturgie, Fibois, FEDEREC)
Dispositif(s) mobilisable(s)	Campus des métiers et des Qualifications, Espaces d'Innovation Partagés et FabriqREV3
Opérateurs éventuels	
Engagements partenaires publics	Porter l'animation des Campus des Métiers et des Qualifications, via les établissements porteurs et le Directeur Opérationnel du Campus, et accompagner les projets portés par les Comités de pilotage des Campus.
Engagements Branches professionnelles et/ou entreprises	Acter une volonté de développer la collaboration entre les Branches professionnelles et les CMQ afférents aux mêmes champs professionnels pour :

	<ul style="list-style-type: none"> • Participer aux instances de gouvernance des Campus • Optimiser la lisibilité des CMQ auprès des professionnels (actions de communication auprès des entreprises, via les Branches professionnelles) • Créer des passerelles de collaboration entre les Branches professionnelles (et leurs entreprises adhérentes) - et les Campus des Métiers et des Qualifications : communication sur les offres de formation des CMQ, recueil d'offres de stage, mobilisation des entreprises et collaboration autour d'usages pédagogiques et/ou innovants dans le cadre des EIP des Lycées des CMQ ou des FabriqRév3, association aux travaux des CMQ et notamment aux travaux des groupes de travail "métiers" de CMQ ... <p>Pour le présent contrat de Branche : Textile, Chimie, Plasturgie, recyclage, bois, Papier-Carton</p>
Engagement chiffrés / indicateurs de suivi	Nombre de collaborations réalisées